

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 9 avril 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à 20 h 00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 3 avril, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, DIOGO Jean, PANAR Michel, MEUNIER Jean-Michel, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absent : néant

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Assistaient à la réunion : M. Viguier Eric trésorier de Ruffec, et Mme Barbier Olga secrétaire de mairie.

1-Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2014 :

Présentation des deux comptes par activités pour l'année 2014. Pas de remarque du conseil, ni du Trésorier.

Approbation du compte de gestion à l'unanimité.

Approbation du compte administratif à l'unanimité sous la présidence de Mme Salomon Josiane.

2-Vote du budget primitif 2015 :

Présentation du budget avec détail par article en section de fonctionnement puis en section d'investissement pour 2015.

Voté à l'unanimité.

Programme de travaux dans l'atelier paléo : le devis d'électricité présenté par M. Guillot Pierre est accepté à l'unanimité.

Concernant la défense incendie, la commune n'est pas aux normes. Etant donné les travaux de remplacement des conduites d'eau et afin de limiter les coûts, il sera effectué cette mise aux normes, impérative.

Observation est ici faite que la participation de M. et Mme Volmert pour leur lotissement de la Croix Rochon près de l'atelier communal, fait partie de ce projet.

Ce programme est voté à l'unanimité à hauteur maximale de 15 000 €

3-Questions diverses :

- M. Panar demande pour un prochain conseil municipal, les différents tableaux d'amortissement des emprunts en cours. Une partie de réponse est apportée par Mme Barbier qui énumère les différents emprunts ; certains arrivent bientôt à échéance. A l'examen des

emprunts, il a été décidé avec l'accord du Trésorier, de renégocier l'emprunt de la salle socio-culturelle dont l'échéance est de 2036. M. Arpagian adjoint chargé des finances a été mandaté pour cette mission.

- Courrier de M. Moreau Bruno. : il demande à exploiter une parcelle de terrain attribué à la commune lors du réaménagement foncier en cours. Cette demande sera reconsidérée ultérieurement dans l'attente des attributions définitives. M. le Maire précise que la commune n'ayant pas vocation à faire de la location de terrains agricoles, il faudrait peut-être étudier par la suite, la vente des terrains de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 h 00.